



**COMPTE-RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 MAI 2018**

N°	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	RÉSULTAT
90	Validation de l'avant projet définitif pôle culturel (Crédit foncier)	UNANIMITÉ

Affiché au siège de Laval Agglomération conformément à l'article L2121-25 du CGCT.

Fait à Laval pour faire valoir ce que de droit le 30 MAI 2018

Le Directeur général des services,



Benoît LION